

# La renaissance des conflits sociaux

---

L'immense et victorieux mouvement des étudiants et des lycéens de novembre 1986 contre la loi Devaquet a été le point de départ d'une série de luttes sociales qui s'est enflée lors de « l'automne chaud » 1988. Tous les mouvements de salariés de cette période furent marqués plus ou moins par l'expérience étudiante. Citons, parmi bien d'autres : la grève de la SNCF (décembre-janvier 1987); les grèves de la métallurgie de 1987-1988 (Chausson, SNECMA); la grève des infirmières de l'automne 1988, aussitôt suivie par celle des chauffeurs postaux, des mécaniciens d'Air-France et de la RATP, etc.

Des grèves « interminables », sur des objectifs apparemment inaccessibles (mais les étudiants avaient montré que l'impensable était possible : la capitulation d'un gouvernement). Et surtout, une gestion très démocratique de la lutte.

Toutes ces luttes (outre leur longueur) ont en effet eu un point

commun : la gestion de la grève par un système d'assemblées générales sur le tas, avec élections de délégués réunis en coordinations inter-établissements. Cette renaissance de la démocratie dans la lutte (lointain écho des grèves de la première moitié des années soixante-dix) s'appuya parfois (chez les étudiants, les infirmières) sur le réseau interactif du Minitel. A la fois boîte aux lettres, vecteur de mobilisation et tribune-libre permanente, le Minitel compensa la disparition des *forum-happening* de naguère.

Principale victime de ces nouvelles pratiques démocratiques : le syndicalisme, qui se trouva presque toujours court-circuité, et ne réapparaissait qu'à l'heure des négociations. Un partage des tâches assez insatisfaisant : les syndicats, relativement exclus de la conduite des luttes, restaient seuls représentants (sauf dans le cas des étudiants) à l'heure des compromis... et ils ne passaient pas tou-

jours les bons ! Symétriquement, les coordinations se dissolvaient dès la fin de la lutte. L'acquis culturel de ces expériences extraordinaires — l'émergence d'animaatrices ou d'animateurs nouveaux — s'en trouva le plus souvent dilapidé.

Quant aux objectifs de lutte, ils ont rarement atteint la précision cristalline de la lutte étudiante : le retrait d'une loi. Ils ont en général combiné une revendication très vague mais la plus importante : la « dignité », et une revendication économique « maximaliste » (du genre : « 2 000 francs de plus pour tous »). Dans ces conditions, le résultat fut en général décevant.

### Après la « rigueur »

Pour comprendre ce nouveau cycle de luttes, trois éléments doivent être pris en compte.

Une nouvelle génération de salariés permanents est entrée dans les entreprises lors de la petite reprise des embauches de 1981-1983 (due aux accords de réduction de temps de travail). Ce sont des jeunes qui n'ont pas connu les luttes des années soixante-dix et leur goût de défaite.

La conjoncture économique avait rendu de plus en plus intolérable la « rigueur » salariale imposée en 1983. Depuis cette date, le pouvoir d'achat net dans le secteur public avait baissé de 1 % par an, celui des professions libérales augmenté de 4 % par an, et les profits avaient retrouvé leur niveau d'avant la crise. Les salariés n'avaient obtenu en échange ni baisse de la durée ou de l'intensité du travail, ni embauche, ni meilleure considération. L'arrogance des « parvenus de la rigueur », l'étalage triomphant de profits et de revenus faramineux sont devenus insupportables pour celles et ceux qui ont été condamnés à une rigueur interminable. D'où les revendications du style « 2 000 francs pour solde de tout compte » : puisque les sacrifices ne

servent à rien, récupérons la mise ! Ce « nihilisme alimentaire » peut aussi expliquer le recul des revendications sur la durée du travail, alors que la contestation des conditions de travail constitue souvent le fond de la mobilisation.

Par ailleurs, l'intermède chiraquien (1986-1988) a exalté le culte de la réussite individuelle et de l'argent, et le retour du Parti socialiste au pouvoir n'a nullement infléchi le discours. Or, dans plusieurs de ces professions, les directions ont tenté de modifier le mode de rémunération en faveur de « l'avancement au mérite », sans renégocier les formes d'organisation de travail, la responsabilisation des travailleurs. Dans ces conditions, la « conscience professionnelle » jusque-là exercée comme « allant de soi » se trouve dévalorisée : puisqu'il faut « mériter » pour avoir un bon salaire, les bas salaires apparaissent comme une injuste sanction ! En revendiquant des augmentations de salaire égalitaires, c'est la reconnaissance d'une forme d'implication *collective* des travailleurs, en particulier dans les services publics, qui est opposée au déchaînement de l'individualisation des rapports salariaux. Cette volonté de discuter collectivement l'efficacité du travail a pris, dans les coordinations, la forme d'une contestation des conditions de travail.

### Corporatisme ?

Cette composante de « lutte pour la reconnaissance » a donné à ces grèves un aspect que l'on a pu taxer de « corporatiste ». Il y a effectivement, dans le refus de chacun de ces mouvements de s'ouvrir à d'autres, de mobiliser l'opinion publique (sauf, encore une fois, les étudiants et les infirmières), une sorte de collectivisation de l'individualisme porté aux nues par l'air du temps : « Chacun pour soi... » Cependant, comme l'avait jadis remarqué Jean-Paul Sartre, le passage de la « série d'individus » à un

« groupe en fusion » n'est pas sans effet sur la conscience des acteurs. Ceux-là mêmes que les sondages affirment « individualistes » à froid se révèlent fervents partisans de l'égalité et de la solidarité dans les luttes collectives. Mais comment comprendre que cette solidarité ne s'étende pas à d'autres professions ?

Il faut sans doute remarquer que le schéma antérieur de « convergence des luttes » (celui des années soixante-dix) était devenu parfaitement politicien. La mobilisation interprofessionnelle se retrouvait alors instrumentalisée vers la montée au pouvoir de l'Union de la gauche. Puis les divisions entre partis de gauche se reflétèrent dans les luttes entre syndicats. Dans les années 1986-1988, le rejet de cette « fausse convergence » et de la traduction syndicale des divergences resta d'autant plus vif que le Parti communiste tenta à nouveau de jouer de la même tactique contre le gouvernement socialiste (dans le conflit minier de Gardane, à la RATP).

Dès lors, le repli sur la lutte professionnelle exprima la volonté de voir le bout de sa propre grève, pour ses propres revendications. Il en restera sans doute ainsi tant que les forces politiques ne sauront pas offrir un objectif social d'ensemble aux mécontentements multiples, d'autant plus que la seule garantie matérielle de la

démocratie dans la lutte, la forme « coordination », est très difficile à étendre au champ interprofessionnel. Du mouvement étudiant à celui des infirmières, l'expérience a montré que la densité de « militants masculins politisés et organisés » (en particulier trotskistes) tendait à croître rapidement de la base à la coordination nationale ! Qu'en serait-il dans une « coordination des coordinations » ?

Quant aux forces syndicales, elles ne sortirent pas grandes de l'épreuve. La CGT confirma son hostilité à la démocratie directe et aux « coordinations ». La direction de la CFDT, reniant son image de naguère, et de plus en plus orientée vers un syndicalisme de service et de négociation, se coupa assez régulièrement de ces mouvements, y compris de ses propres militants qui y participaient. L'Union régionale parisienne par exemple, qui avait déjà écarté les métallurgistes de sa direction, sanctionna ses postiers et ses infirmières en dissolvant les sections syndicales correspondantes, à la suite des grèves. La constitution d'un nouveau syndicat « Solidarité-Unité-Démocratie » ne résout pas véritablement le dramatique problème que pose au mouvement ouvrier l'inadéquation flagrante de ses formes organisationnelles.

Alain Lipietz